



BULLETIN MUNICIPAL 2021



INFOS UTILES	p 2
LE MOT DU MAIRE	p 3
Trombinoscope	p 5
Délibérations du Conseil Municipal	p 6
Scolaire, jeunesse et personnel	p 9
Urbanisme	p 12
Travaux	p 13
Communication	p 15
Budget	p 16
LE CARNET	p 21
VIE AUTOUR DE L'ÉCOLE	p 22
VIE ASSOCIATIVE	
Les Amis de l'école	p 24
Arts en Chœur	p 26
L'Ancolie	p 28
Le Farou	p 30
La Défense du Chat	p 32
Les Aînés de la Dent du Chat	p 34
ÉVÉNEMENTS	p 37
BIBLIOTHÈQUE	p 41
LUMIÈRE SUR...	p 43
NOUVEAU SERVICE	p 45
JEUX	p 45
RESA	p 46

Journal municipal d'information
de Saint Jean de Chevelu

Directeur de la publication : commission
communication – Comité de rédaction : le
Maire, les adjoints, la commission
communication, les associations, la directrice
de l'école – Conception, réalisation : Catherine
Marthoud, Laurence Hotte, Eliane Duthel -
Photos et illustrations : l'équipe municipale,
les associations

Imprimé par nos soins

LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

**Ouverture du secrétariat
de mairie au public :**

Mardi : 14h à 18h

Mercredi : 09h à 12h

Jeudi : 14h à 18h

Samedi : 09h à 12h

Contact :

 : 04 79 36 80 11

(répondeur si besoin)

Mail : stjeanchevelu@wanadoo.fr

Site : www.saintjeandechevelu.fr

Commission communication :

stjeancommunication@gmail.com

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE YENNE

133 chemin de la Curiaz- YENNE-04 79 36 90 76

Accueil : accueil@ccyenne.fr

° **Petite enfance**

Structure multi-accueil : 04 79 44 47 92

ccygarderie@wanadoo.fr

Relais Assistantes Maternelles : 04 79 36 66 74

ccy-ram@orange.fr

Lieu accueil enfants / parents : 06 84 71 03 35

laep@ccyenne.fr <http://www.ejfccy.fr/>

° **Périscolaire** 04 79 36 90 76

periscolaire@ccyenne.fr

° **Accueils de loisirs**

Directeur des accueils de Loisirs : 06 89 65 38 86

centredeloisirs@ccyenne.fr

« Les Marmots » de 4 à 11 ans : 06 48 69 21 15

lesmarmots@ccyenne.fr

« Team Ados » de 11 à 17 ans : 06 73 49 77 79

teamado@ccyenne.fr - <http://www.ejfccy.fr/>

« Service Jeunesse » de 15 à 25 ans : 06.89.65.38.86

jeunesse@ccyenne.fr

° **Distribution eau potable** 04 79 36 92 70

servicedeseaux@ccyenne.fr

° **Assainissement non collectif (SPANC)**

04 79 36 92 74 / spanc@ccyenne.fr

MAISON FRANCE SERVICE

8 place du Kiosque Yenne 04 79 36 54 70

franceservices@yenne.fr

Permanences pôle emploi, CPAM, CAF, service préfecture

ANTS, CARSAT, finances publiques, MSA, mission

locale jeunes, assurance maladie, retraite...

DÉCHETTERIE

ÉTÉ

1^{er} avril au 30 septembre

Du Lundi au vendredi :

de 14h à 19h

Le Samedi :

de 9h à 12h et 14h à 19h

HIVER

1^{er} octobre au 31 mars

Du Lundi au vendredi :

de 14h à 17h30

Le Samedi :

de 9h à 12h

de 14h à 17h30

LE MOT DU MAIRE



Chères Chevelannes, chers Chevelans, chers administrés,

Nos traditionnelles fêtes de fin d'année ont clôturé cette année 2021, marquée encore une fois par cette crise sanitaire sans précédent. Chacun d'entre nous a dû faire face de loin ou de près à cette pandémie. Ce sont près de deux années qui ont été coupées par des confinements, des couvre-feux et la mise en place de la vaccination.

Je souhaite vous remercier pour votre résilience et votre engagement dont la majorité d'entre vous a fait preuve afin de faire respecter les gestes barrières.

Ce fut encore une année semée d'embûches, pour notre bibliothèque, nos associations, nos commerces, nos artisans et nos hébergeurs. Ils ont dû s'adapter afin de vous permettre de passer de bons moments sur notre commune et je les en remercie.

Au niveau de la vie communale, chaque commission travaille sur ses projets :

Du côté de la commission des travaux, l'équipe a essayé de tenir le calendrier qu'elle s'était fixée pour cette année.

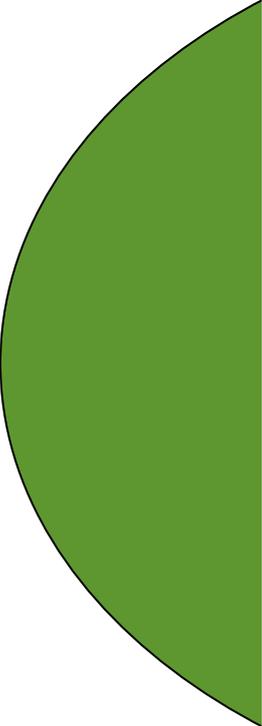
Nous avons eu quelques surprises, non prévues au budget, notamment la station d'épuration, dont la bêche à boues nous a fait une petite « blagounette » en explosant en juillet dernier. Son remplacement a été nécessaire. Notre agent technique a fait preuve de beaucoup de rigueur dans la gestion de cet incident et je le remercie.

Le travail de la sécurisation de la Place du Sénateur Mollard a été lancé.

Depuis plusieurs mois, nous déplorons un grand nombre d'incivilités (nuisances sonores, dépôts sauvages d'ordures, infractions routières...) ; le Conseil Municipal a décidé de mettre en place une vidéo protection. Ce dossier avance, nous attendons maintenant la réponse de la Région concernant la subvention afin de commencer les travaux.

C'est avec plaisir que nous entendons de nouveau résonner les cloches de l'église de notre village qui sont venues clôturer les travaux du clocher.

La vie scolaire est toujours au cœur de nos préoccupations, cette année comme l'année précédente, la commission scolaire a été très présente sur le terrain. Je remercie nos agents, nos enseignantes et nos élues qui ont dû s'adapter sans cesse aux directives de L'État et faire preuve d'adaptabilité face à la crise sanitaire.



Les enfants ont pu profiter du spectacle de Noël que nous avons souhaité maintenir pour leur permettre de passer un moment festif dans ces temps si contraignants, tout en respectant scrupuleusement les règles sanitaires.

Les commissions aménagement du territoire, patrimoine, tourisme et juridique sont sollicitées à chaque instant. Cette année, nous retravaillons une modification simplifiée du PLU pour permettre notamment le changement de destination des granges et la réhabilitation du château de La Grande Forêt.

Ce projet vient de recevoir une subvention de 300 000 euros de la fondation BERN, il s'agit de la somme maximale qui peut être allouée. Elle va permettre aux nouveaux propriétaires de commencer la restauration de ce bâtiment et surtout sa mise en sécurité. Il s'agit d'une richesse pour le patrimoine de Saint Jean de Chevelu et pour le territoire de l'Avant pays Savoyard.

La commission finance prépare le nouveau budget qui nous permettra de réaliser les divers projets portés par les différentes commissions en suivant un calendrier des priorités.

Je tenais également à remercier et à saluer le travail de nos agents des différents services ainsi que les élus qui s'investissent, chacun au mieux, afin de répondre à vos différentes demandes.

Je remercie également Catherine COURTOIS, qui a démissionné pour des raisons professionnelles, pour son travail effectué en début de mandat.

Pour cette nouvelle année, forts de tous ces nouveaux projets, nous souhaitons construire ensemble la vie de notre village et permettre à tous de continuer à s'épanouir sur notre commune.

Tout au long de ce bulletin, vous découvrirez le travail effectué par l'ensemble de l'équipe municipale et des différentes Associations au cours de l'année écoulée.

Bonne lecture !

Je souhaite à Chacune et Chacun d'entre vous, UNE BELLE ANNEE !!

Le Maire

Virginie GIROD

LE CONSEIL MUNICIPAL

. Le Maire .



Appel
d'offre

Cérémonies
communication
PLU

Artisanat

Enfance

. Les adjoints .

Village



Commerces

Vie scolaire

Vie économique

Travaux

Personnel

Population

Vie associative

Jeunesse

Cimetière

Culture

Patrimoine

Territoire

Urbanisme

Juridique

. Les conseillers municipaux .



Tourisme

Finances

Peggy Martin

Michel Chalansonnet

Eliane Duthel

Jeannick Piticco

Laurence Hotte

Paul Clavier

Lionel COMPASSI

5 Joël Million Rousseau

Frédéric Wagon

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 janvier 2021

1. Mandatement du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie en vue de la souscription d'un contrat d'assurance groupe pour la couverture du risque statutaire
2. Mandatement du Centre de gestion de la Savoie afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la prévoyance (protection sociale complémentaire)
3. Avenant à la convention avec le Cdg73 relative à l'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire
4. Convention d'adhésion au service intérim/remplacement du Centre de gestion de la Savoie
5. Demande de subvention FIPD pour installation alarme anti-intrusion à l'école
6. Demande de subvention auprès de la Région pour l'installation de vidéo-protection
7. Acquisition terrain Jacquet pour défense incendie
8. Convention avec la commune de Saint-Paul pour l'école maternelle

23 février 2021

9. Approbation du compte de gestion M14 2020
10. Approbation du compte de gestion M49 2020
11. Vote du compte administratif M14 2020
12. Vote du compte administratif M49 2020
13. Affectation des résultats de l'exercice 2020 en M14 sur l'exercice 2021
14. Affectation des résultats de l'exercice 2020 en M49 sur l'exercice 2021
15. Vote du budget primitif M14 2021
16. Vote du budget primitif M49 2021
17. Création d'un poste d'adjoint technique territorial permanent
18. Participation financière au projet du GAEC de la Méline concernant la défense incendie renforçant celle du hameau de la Fromentière
19. Délégation du Conseil Municipal au Maire

30 mars 2021

20. Attribution de subventions aux associations
21. Instauration du régime des astreintes
22. Horaires et rythmes scolaires
23. Vote des taux 2021
24. Décision modificative budget assainissement

8 Juin 2021

25. Demande de subvention – Amendes de police
26. Admission en non-valeur créances d'assainissement
27. Gratuité de l'accès au lac pour les jeunes Chevelans
28. Installation vidéo-protection
29. Demande de subvention du club de handball de Yenne

13 Juillet 2021

30. Création d'un emploi permanent de rédacteur à temps non complet 28h pour occuper les fonctions de secrétaire de mairie
31. Création d'un emploi permanent d'ATSEM temps non complet 34h annualisées
32. Création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps complet 3h hebdomadaires
33. Création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps complet 5h hebdomadaires annualisées pour la cantine
34. Délibération fixant les autorisations spéciales d'absence
35. Adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS)
36. Tarif cantine
37. Appel à projet socle numérique dans les écoles
38. Demande de subvention vidéo-protection

07 septembre 2021

39. Approbation rapport assainissement 2020
40. Tarifs assainissement
41. Appel à projets 2021 en faveur des maîtres d'ouvrage de station d'épuration impactée par le COVID 19 pour l'épandage des boues hygiénisées
42. Convention de recours à la mission de secrétariat de mairie itinérant du Centre de Gestion de la FPT de Savoie
43. Adhésion au contrat d'assurance groupe pour la couverture des risques statutaires
44. Modalités de mise en œuvre de la protection sociale complémentaire pour le risque « Prévoyance » des agents dans le cadre de la convention de participation du Centre de Gestion de la Savoie

12 octobre 2021

- 45. Bail de location TDF/CCY
- 46. Convention de partenariat dans le cadre de la mise en œuvre du programme CEE ACTEE – Appel à projet MERISIER
- 47. Modification du temps de travail poste agent technique faisant fonction d'ATSEM
- 48. Demande de subvention dans le cadre du fonds d'urgence aux collectivités covid19
- 49. Décision modificative budget général pour virement de crédits
- 50. Approbation des rapports annuels 2020 de la CCY sur les services publics de l'eau potable, de l'assainissement non collectif et de la collecte des déchets
- 51. Choix du nom de l'école

15 novembre 2021

- 52. Emprunt travaux d'assainissement
- 53. Subvention ADMR
- 54. Achats terrains dans périmètre de protection des biotopes des lacs et marais de Saint Jean de Chevelu
- 55. Décision modificative pour virement de crédits

21 décembre 2021

- 56. Demande de subvention vidéo protection
- 57. Virement de crédit
- 58. Participation financière des familles en cas de panier repas dans le cadre d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) à la cantine



Certes 2021 aura été de nouveau une période d'adaptation marquée par les différents protocoles sanitaires mais cette année n'aura pas entaché la motivation et la persévérance des différentes commissions auxquelles je participe.

COMMISSION SCOLAIRE

En effet, elle reste une équipe dynamique et investie qui souhaite maintenir le lien avec la directrice, l'équipe éducative et le personnel communal et intercommunal.

L'investissement de chacun des élus dans la vie de notre école a permis de garder l'objectif fixé en début de mandat : être en lien pour avancer ensemble.

Cela se traduit au quotidien par des rendez-vous hebdomadaires avec la directrice, des réunions régulières avec le personnel et le service périscolaire de la communauté de communes de Yenne, l'organisation de la commission dérogation, la participation aux conseils d'école ainsi qu'à différents événements tels que le permis piéton, le permis internet ou la journée festive de Noël.

Dans le cadre de la prévention des risques, le document support (le Plan Particulier de Mise en Sécurité face aux risques majeurs : PPMS) a été co-rédigé par la direction de l'école, le service périscolaire et la commission scolaire. Des exercices incendie/intrusion sur différents temps d'accueil de la journée ont été organisés avec les mêmes partenaires ainsi que la gendarmerie pour optimiser la sécurisation des enfants de notre école.



Cette année aura été marquée par l'aboutissement d'un des projets annoncé en fin 2020 : notre école se nomme dorénavant « L'école des deux lacs ».

Après avoir consulté l'ensemble des Chevelans en proposant un sondage, pris en compte le travail de réflexion effectué par les enfants de l'école accompagnés par l'équipe enseignante, le conseil municipal a délibéré le 12 octobre.

En juin, nous avons répondu à un appel à projets pour un socle numérique dans les écoles primaires. Nous avons obtenu une subvention du Ministère de l'Éducation Nationale qui permettra à l'école de bénéficier de nouveaux outils numériques performants. L'équipement est en cours.

Le jeudi 16 décembre, l'organisation d'une journée festive pour Noël a été portée par la commission scolaire. Malgré la modification du protocole sanitaire survenue quelques jours plus tôt, les enfants ont



pu bénéficier d'un service unique pour le repas Noël, d'un spectacle par la compagnie « Rêvassons » à la salle des fêtes, d'un sachet de goûter préparé et offert par la mairie.

Un travail est engagé pour le renouvellement de la fresque murale à l'entrée de l'école : différents contacts avec des artistes sont en cours afin de déterminer les modalités d'intervention et l'implication possible des enfants. Ce projet devrait aboutir en cours d'année.

Je tiens à remercier l'équipe enseignante et la directrice de l'école pour le travail partenarial, l'équipe d'agents communale et intercommunale pour leur disponibilité et réactivité au cours de l'année (notamment lors de l'absence de collègues), ainsi que chacune des élèves de la commission scolaire, Eliane Duthel, Laurence Hotte et Peggy Martin pour leurs initiatives et leur investissement régulier y compris pour venir en renfort de l'équipe d'agents sur la pause méridienne en cas d'absence. Cela nous a permis d'organiser un travail cohérent pour accueillir les enfants à l'école dans les meilleures conditions possibles.

COMMISSION JEUNESSE

Au début de l'été, la commission jeunesse a été sollicitée par des jeunes concernant l'idée d'un skate park sur la commune. Suite à ce rendez-vous, des rencontres ont alors été proposées à partir du mois de septembre. Une quinzaine de personnes ont été accueillies. Ce groupe évolue au fil des réunions se composant d'enfants de l'école, de collégiens, lycéens et d'un papa (qui nous apporte ses compétences techniques dans ce domaine!).



Ces temps d'échange ont permis aux « jeunes » de s'exprimer sur ce qu'ils apprécient dans notre village, ce qu'ils aimeraient avoir en termes d'équipements ou de services et dans quel lieu. Suite à cela, nous avons pu aborder ensemble la question du fonctionnement de la commune au niveau des constructions. La commission a engagé un travail de présentation du cadastre, du Plan Local d'Urbanisme (PLU), ainsi que de la loi Montagne et du Label Natura 2000 qui encadrent les aménagements de notre commune. Nous poursuivrons nos rencontres

en 2022 afin de co-construire un projet répondant dans la mesure des possibilités aux besoins et demandes du groupe.

Je remercie les différents participants pour les échanges de qualité que nous avons eu et le travail efficace de Virginie Girod et Peggy Martin membres de la commission jeunesse.

Je tiens également à souligner que la commission a eu le plaisir de voir le souci de nos jeunes citoyens concernés par la préservation et la valorisation de notre commune.

COMMISSION PERSONNEL

Elle s'est mobilisée pour mettre en forme des outils de travail permettant aux salariés d'avoir des documents sur lesquels se référer. Ainsi, les lignes directrices de gestions et les autorisations spéciales d'absences ont été formalisées et adoptées par délibération au Conseil Municipal du 13 juillet dernier. Le Comité National d'Action Sociale (CNAS) a été mis en place dès le mois de septembre pour les agents présents depuis plus d'un an au sein de notre collectivité.



A noter que cette année, nous avons eu du mouvement au niveau de notre personnel.

Tout d'abord, au secrétariat de la mairie, vous avez certainement rencontré Sophie Duchêne que nous avons accueillie à la fin de l'année 2020. Pour la fin de l'année 2021, c'est Marie-Pierre Rubod secrétaire de la mairie depuis 32 ans qui est partie en retraite.

Un recrutement est en cours pour son remplacement.

A l'école, un nouveau poste a été créé et pourvu pour le mois de septembre. C'est Déborah Legrand (à gauche sur la photo) qui a intégré l'équipe du personnel communal de l'école.



Vous aurez l'occasion de la rencontrer si vous louez la salle des fêtes car c'est elle qui se charge dorénavant des états des lieux entrant/sortant.

Je tiens particulièrement à remercier Laurence Hotte et Virginie Girod pour le travail de fonds entrepris cette année au sein de la commission.

Un dernier mot pour remercier les bénévoles de la bibliothèque que nous avons rencontrés à plusieurs reprises cette année.

Ils ont fait preuve d'adaptabilité et de persévérance pour accueillir les Chevelans et les Chevelannes dans les meilleures conditions possibles, tout en tenant compte des contraintes sanitaires parfois difficilement compatibles avec les locaux exigus de la bibliothèque.

Coralia LÉGAUT

Adjointe à la vie scolaire, enfance et jeunesse et au personnel.

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Depuis bientôt 2 ans, nous nous sommes répartis les compétences au sein de la nouvelle équipe municipale, qui a maintenant pris un « rythme de croisière ».

Désormais 2ème adjoint, j'ai le plaisir de superviser tout ce qui touche à l'urbanisme : permis de construire et déclarations de travaux, vérifications après achèvement, etc... en coordination avec les services de l'État qui assurent l'instruction technique, et avec l'appui du secrétariat de Mairie.

Notre commission « Urbanisme et Aménagement du territoire » se réunit tous les deux mois, sauf délais plus courts, et permet d'aborder collectivement les questions plus sensibles : dossiers particuliers, suivi de la modification en cours du Plan Local d'Urbanisme (PLU), etc...

Cette dernière procédure nécessite une grande vigilance afin d'adapter nos règles communales à une réglementation sans cesse en mouvement, tout en préservant au maximum les possibilités d'aménagement qui maintiennent la vie de notre village : rénovation des vieux bâtiments présentant un intérêt architectural, autorisations et modifications nécessaires pour de nouvelles activités, etc...

C'est ainsi, par exemple, que nous accompagnons le projet de rénovation du château de la grande Forêt avec un esprit très positif, mais aussi le souci d'éviter toutes difficultés administratives ou autres problèmes avec les riverains.

Parallèlement, nous sommes régulièrement sollicités par des professionnels de la construction ou de l'immobilier qui, nous l'espérons, porteront un projet sur l'une puis l'autre des 2 zones d'aménagements programmés (OAP) dans notre PLU adopté fin 2019 : il s'agit des seules possibilités d'extension et d'accueil de nouveaux habitants et ces opérations vont avoir une grande importance pour notre commune et sa vitalité.

Je remercie ici les membres de cette commission : Michel Chalansonnet, Virginie Girod, Catherine Marthoud, et Frédéric Wagon.

Très fréquemment, je suis également amené à recevoir des administrés en rendez-vous, soit pour un projet, soit pour une difficulté ou un conflit de voisinage...

Enfin, je participe aux commissions Travaux, Patrimoine et Tourisme, ainsi qu'à la commission Culture et Vie associative.

Au niveau de la Communauté de communes, je siége avec Madame le Maire au Conseil Communautaire, ainsi qu'au comité de Direction de l'Office du Tourisme, qui supervise l'importante activité touristique de notre territoire commun.

Toujours à YENNE, je participe à la commission « déchets et environnement », laquelle gère la délicate politique de traitement des ordures ménagères, du tri et du recyclage, avec les efforts nécessaires de tous les foyers du canton que nous encourageons à poursuivre dans cette voie.

Présentant mes meilleurs vœux à tous nos administrés, je reste à leur écoute et à leur disposition, avec l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

Frédéric VERRON

Adjoint à l'aménagement du territoire, Patrimoine et Tourisme, Juridique.

COMMISSION TRAVAUX



Au cours de l'année 2021, différents travaux ont été réalisés sur la commune :

- Changement de la toiture de la chaufferie de l'église,



- Création d'un escalier pour le poste de secours de la base de loisirs,

- Changement de l'ensemble de l'éclairage aux bâtiments de l'école (passage en dalles LED),

- Remise en service des cloches de l'église,

- Création d'une poche incendie au GAEC «La Méline» pour le secteur de Fromentière,



- Changement de la poche de stockage des boues de la station d'épuration,



- Reprise de 870 mètres linéaires de réseaux d'assainissement collectif,



- En parallèle, reprise du réseau d'eau potable par la CCY et renforcement de la défense incendie sur le secteur.

Pour l'année 2022, certains projets sont déjà engagés, à savoir :

- Réfection du toit de la maison des associations (ancienne mairie),
- Aménagement de places de stationnement des 4 chemins (vers le tri sélectif),
- Réfection des panneaux du city stade,
- Lancement de l'étude de l'aménagement de la place du Sénateur Mollard ainsi que de la traversée du village depuis le rond-point des 4 chemins jusqu'à celle-ci,
- Lancement de l'étude de la voie à circulation douce entre l'école et le parking des lacs,
- Mise en place de la vidéo protection sur la commune.

Je remercie les membres de la Commission travaux pour leur investissement : Paul CLAVIER, Lionel COMPASSI, Virginie GIROD, Joël MILLION-ROUSSEAU, Frédéric VERRON et Frédéric WAGON

Laurent PERRAUD
Adjoint aux Travaux

COMMISSION COMMUNICATION



La commission Communication s'occupe principalement du flash info et du bulletin, mais également du site internet de la Mairie et de sa page Facebook.

Pour le flash info, nous sommes 6 à nous relayer 2 par 2, tous les mois, suivant les disponibilités de chacun (Michel Chalansonnet, Paul Clavier, Eliane Duthel, Laurence Hotte et Peggy Martin)

Les couleurs changent suivant les périodes, les goûts ...

Le contenu dépend des informations à vous faire passer, que ce soit l'actualité de la Mairie, des Associations, ou encore des messages de la Gendarmerie, de la Communauté de Communes...

En ce qui concerne le bulletin, depuis le 15 décembre, nous faisons le bilan de l'année de toutes les activités où la Mairie a participé (avec les photos prises à ces moment-là). Nous commençons à « harceler » maire et adjoints pour leur mot... nous récupérons tous les textes donnés par les associations, dont, d'ailleurs, certaines se font « tirer l'oreille » pour ne pas être dans les temps....

Je rigole, je rigole...

Mais, il faut savoir qu'ensuite, il y a un énorme travail de mise en page, de choix des couleurs, de couverture... ainsi que l'impression et la distribution...

L'année dernière, nous vous avons demandé de compter les chats !!...

Cette année, pas de chats cachés entre les pages, mais une requête :

Nous envisageons de créer, avec vous, un [album photo participatif](#) sur notre commune...

Je sais que vous êtes nombreux à prendre de belles photos de notre village, par tous les temps, à toutes les saisons...

Nous avons déjà lancé un appel via le flash info de janvier 2022, également sur notre page Facebook.

Il est temps de faire du tri dans toutes vos photos, sélectionner celles qui pourraient apparaître dans cet album.

Les thèmes pourraient être les saisons, les lieux typiques du village (la Dent du Chat, les lacs, le patrimoine...), comparer des vues anciennes avec des vues actuelles.... Le choix est riche !!

Si vous êtes intéressé(e) par ce projet, merci de nous envoyer vos clichés par mail à :

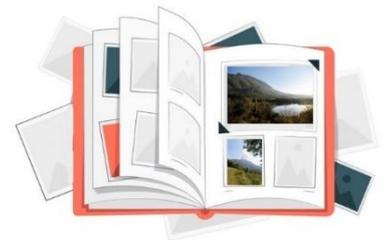
stjeancommunication@gmail.com

Si vous n'avez pas internet, confiez-nous vos photos en mairie, nous les numériserons.

L'idéal serait de commencer le montage en septembre, que nous puissions ensuite commander les albums afin de les avoir pour Noël 2022... je sais, ça fait loin, mais c'est encore un projet qu'il faut bien préparer pour que cet album soit « top » !!

Merci à vous tous

Compte tenu de la loi sur les données personnelles, nous demandons impérativement votre accord écrit pour la diffusion de vos photos (je soussigné....autorise la mairie de St Jean de Chevelu à utiliser les photos que je vous ai transmises).



Cathy MARTHOUD

COMPENDRE LE BUDGET

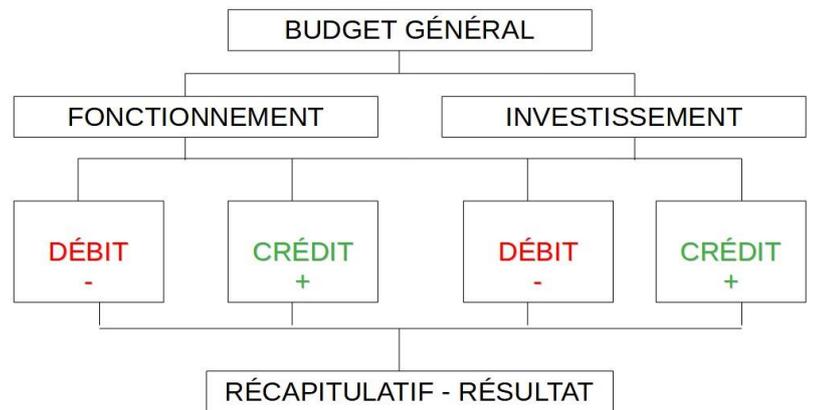
Un budget communal, c'est quoi ?

Je dirais que c'est presque comme à la maison, avec des recettes (crédits) et des dépenses (débits)... mais en plus complexe !! Et les chiffres ne sont pas les mêmes !!

Nous avons 2 budgets : le général et l'assainissement ; ils sont indépendants, c'est-à-dire qu'on ne peut pas prendre de l'argent de l'un pour basculer sur l'autre...

(Pour info, la Communauté de Communes a également plusieurs budgets : général, eau potable, déchets, assainissement non collectif (SPANC), le belvédère du Mont du Chat, etc...)

Avant tout, je tiens à vous préciser que tous les mouvements financiers du mois de décembre 2021 ne sont pas encore comptabilisés, les montants ne sont pas exacts, mais ça n'entraînera pas une grande différence.



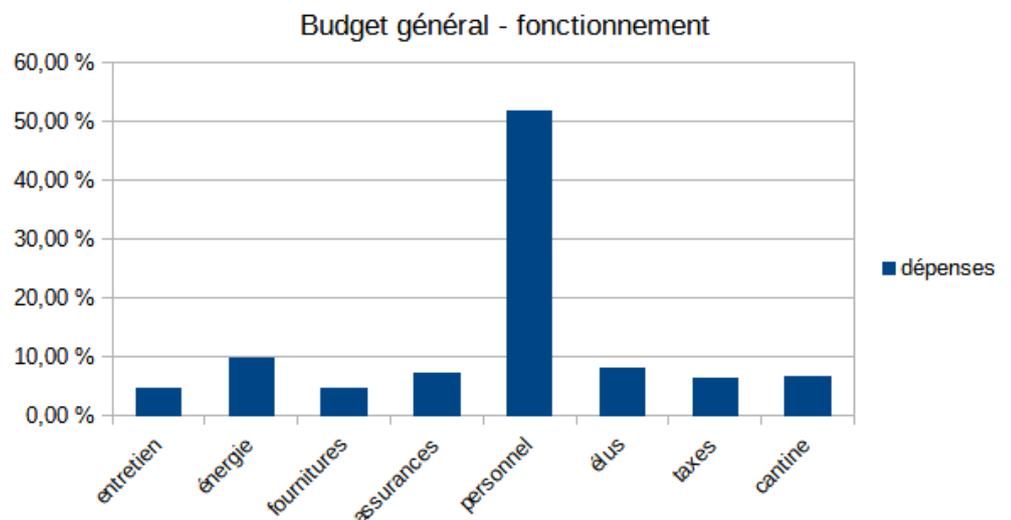
Dans un premier temps, dans un budget, il y a le fonctionnement et l'investissement.

LE BUDGET GENERAL

Pour le **fonctionnement**, comme son nom l'indique, c'est tout ce qui sert à faire « tourner » la Mairie et ses annexes :

En **débit** :

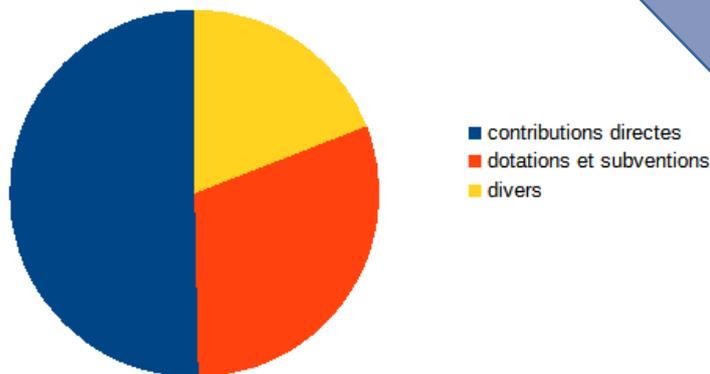
- Entretien (bâtiments, chaudières, voiries...)
- Electricité, eau, chauffage, téléphone, carburant, affranchissement...
- Diverses fournitures (entretien, bureautique, scolaires, vêtements de travail, bibliothèque...)
- Les assurances, adhésions diverses
- Cantine (achat repas),
- Personnel (salaires, charges salariales),
- Les élus (indemnités),
- Les taxes dues à l'Etat.



En **crédit** :

- Les contributions directes foncière)
- Dotations et subventions de
- Divers (périscolaire, remboursement St Paul, revenus immobiliers...)

budget général - fonctionnement - recettes



L'investissement, c'est la partie qui donne de la valeur à la commune, passée, présente... et future !

« Passée », car tous les investissements comptent dans le patrimoine de la commune (ne sont pas pris en compte pour les tableaux).

« Présente », car les travaux sont en cours de réalisation...

« Et future », car les gros projets ne se font pas du jour au lendemain, il faut les penser, les prévoir, les étudier, lancer les consultations (marchés), chercher les subventions... il peut se passer plusieurs années entre les différentes étapes !! Ha ! Les administrations...

Et pour l'investissement, c'est pareil que pour le fonctionnement, il y a des entrées (crédits) et des sorties (débits), mais beaucoup moins de lignes :

En **débit** : les remboursements d'emprunts : **86 899 €**

En **crédit** : remboursement de la TVA et de la taxe d'aménagement : $18\,403 + 7\,115 = \mathbf{25\,518\ €}$

Pour le remboursement de la TVA, il faut savoir qu'on récupère partiellement le montant de cette taxe sur les travaux d'investissement fait l'année d'avant (pour l'année 2021, nous récupérerons la TVA des travaux d'investissements de 2020).

Ce n'est pas grave si le résultat est négatif :

$$25\,518 - 86\,899 = - \mathbf{61\,381\ €}$$

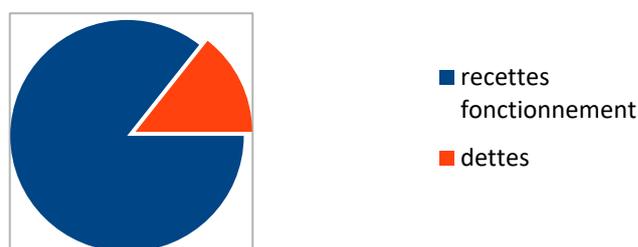
Il faut regarder ce que représente la dette (remboursement des crédits) par rapport aux recettes de fonctionnement :

Ce qui représente 17%

Dettes : 86 900 € (investissement) +
30 472 € (fonctionnement ligne 66111
intérêts)

Recettes fonctionnement :
698 183 €

Dettes en cours



Quand on associe le fonctionnement et l'investissement, ça nous donne le tableau suivant :

	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat exercice 2021			
Fonctionnement	476 157,03	698 182,70	222 025,67
Investissement OFI	86 899,44	25 518,18	- 61 381,26
Investissement Travaux	80 909,05	1 000,43	- 79 908,62
Total			80 735,79
Rappel résultat exercice 2020			200 963,22
Résultats cumulés CA 2021			281 699,01

OFI = Opérations de Financement et d'Immobilisation

Pour la ligne « investissement Travaux », c'est les travaux qui ont été réalisés durant l'année 2021 en INVESTISSEMENT (récupération de la TVA l'année prochaine) :

- Participation à la défense incendie du GAEC de la Méline, qui servira aussi pour le quartier de la Fromentière (il n'existait pas de bornes incendie)
- Un serveur informatique au sein de la Mairie (un gros disque dur pour plusieurs ordinateurs)
- Paiement de la 2^{ème} tranche de la réfection de la route de la Platière
- Modification du PLU (non prévu, c'est pour ça qu'il y a de temps en temps des virements de crédits dans les délibérations)
- Plan de sécurité (PPMS) pour l'école
- La mise en route des cloches de l'église
- Et enfin la réfection d'une partie du toit de la chaufferie de l'église.

Dans un deuxième temps, nous avons déjà des engagements prévus pour l'année 2022 :

- Modification du PLU 2^{ème} tranche : 1 560 €
- Plan numérique de l'école (vidéo projecteurs) : 6 950 €
- Toit de la maison des associations : 20 218 €
- Aménagement du parking des 4 chemins (vers le tri sélectif) : 17 015 €
- Etude préliminaire pour la réfection place Sénateur Mollard jusqu'au rond-point : 18 168 €

Soit un total de : 63 911 €

Sans parler de la vidéo protection (72 000 € hors subventions), d'une nouvelle tondeuse pour le Service technique, (8 000 €), de la défense incendie de la Servagette (25 000 €), etc...

Les prévisions sont discutées en commission, puis au Conseil Municipal.

LE BUDGET ASSAINISSEMENT

De même que pour le budget général :

il y a le fonctionnement (recettes ou crédits / dépenses ou débits)

et l'investissement (recettes ou crédits / dépenses ou débits).

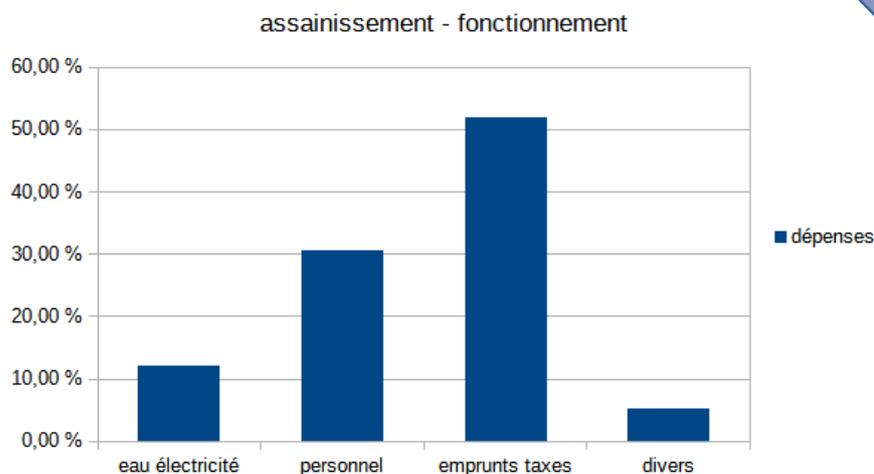
Il manque également le mois de décembre

dans les montants financiers.

Le **fonctionnement** :

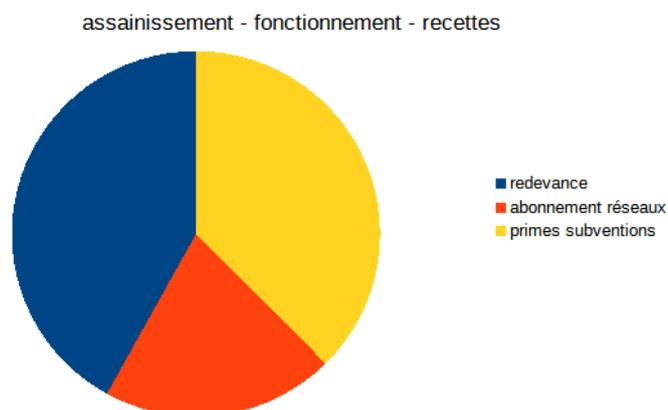
Les **dépenses**

- Energie
- Personnel
- Emprunts, taxes
- Divers (analyses, frais ligne téléphonique....)



Les **recettes**

- La redevance,
- Les abonnements (nouvel arrivant)
- Les subventions et primes (COVID)



L'**investissement** :

Dépenses :

Article	Libellé	Proposition 2021	Réalisé 2021
13918	Amortissement des subventions	5 820,00	5 820,00
1641	Remboursement emprunt (capital)	8 603,00	6 415,12
	Remboursement capital nouvel emprunt	14 745,00	
	TOTAL DES DEPENSES OFI	29 168,00	12 235,12

Recettes :

281532	Amortissement des réseaux	28 216,00	28 684,00
	Emprunts	150 000,00	150 000,00
	TOTAL DES RECETTES OFI	178 216,00	178 684,00

OFI = Opérations de Financement et d'Immobilisation

Vous pouvez voir que nous avons emprunté de 150.000 € pour la réfection d'une partie du réseau d'assainissement.

Soit un total de : + 166 448,88 €

En associant le fonctionnement et l'investissement, on obtient :

	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat exercice 2020			
Fonctionnement	65 385,93	63 965,28	- 1 420,65
Investissement OFI	12 235,12	178 684,00	166 448,88
Investissement travaux	99 760,83	0,00	- 99 760,83
Total			65 267,40
Résultat CA 2020			120 072,65
Résultat CA 2021			185 340,05

Investissement travaux pour 2021 :

- Remplacement réseaux assainissement défectueux
- Maîtrise d'œuvre pour remplacement réseau d'assainissement
- Bâche de stockage des boues

Et nous avons également des engagements prévus pour l'année 2022 :

- Reste à payer sur la réfection du réseau existant : 19 073 €
- Reste à payer sur la maîtrise d'œuvre du marché : 10 726 €
- Et un contrôle d'une autre partie du réseau par caméra : 4 329 €

Soit un total de : 34 128 €

Et comme pour le budget général, les prévisions seront discutées en Commission Finances, puis au Conseil Municipal avant d'être votées.

Les budgets seront visibles sur notre site internet une fois qu'ils seront approuvés.

En 2026, la Communauté de communes de Yenne devrait prendre la compétence de l'assainissement collectif : c'est dans cette optique que nous allons entreprendre le maximum d'analyses, de recherches, de travaux, afin d'avoir une station d'épuration au « top » et opérationnelle, pour le bien de tous les chevelans.

Cathy MARTHOUD
Ajointe Communication, Finances & vie économique

LE CARNET

NAISSANCES

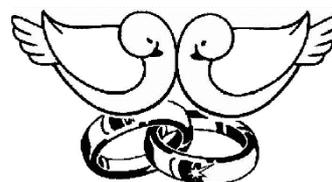
KLUSKA Jules	13 mars
CALVANO Alessio	2 juillet
CALVANO Emilio	2 juillet
RAVANEL Camille	18 novembre



Tous nos vœux de bienvenue !

MARIAGES

BILLON-LANFREY Charlotte, PITICCO Guillaume	15 mai
--	--------



Toutes nos félicitations et meilleurs vœux de bonheur

DÉCÈS

BELUZE Philippe	10 mars
PRAVAZ Henri	30 mars
NOVEL née CHEVALLIER Michelle	8 août
FONTI Roland	11 septembre
OGIER née BURDIN Régine	28 novembre
SOLEYMIEUX Edmond	11 décembre



Nous renouvelons toutes nos condoléances
aux familles éprouvées...

Suite au renforcement de la loi sur les données personnelles, nous ne pouvons pas publier les avis de naissance, de mariage et de décès sans l'accord préalable de la famille, ce qui explique l'absence de quelques annonces.

VIE AUTOUR DE L'ÉCOLE

INTERVENTION DE DAVID GAUTHIER



L'auteur et illustrateur David Gauthier a fait une intervention dans la classe des CE2/CM1/CM2 le vendredi 5 février. Les élèves avaient au préalable lu quelques-uns de ses livres et abordé son travail en classe. Lors de son intervention, David Gauthier a présenté des planches originales de ses dessins, a expliqué les étapes de la conception des livres.

Après une lecture d'histoire sur Mandrin (« Mandrin est amoureux »), il a proposé aux élèves un cours de dessin « pas à pas », pour illustrer ce personnage. Une petite séance de dédicaces a clos ce temps très apprécié par les élèves de la classe.

CLASSE DE NEIGE

Le départ en classe de neige de la classe des CP/CE1/CM1 a été possible ! Les élèves ont pu profiter d'une belle semaine de découverte des activités « de neige », et de la montagne : ski alpin pour les débutants, ski de fond, randonnée en raquette, conduite de traîneaux à chiens... Tous étaient ravis malgré un temps assez humide.



CONCOURS D'ANGLAIS

La classe des CP/CE1/CM1 a participé à un concours d'anglais pour lequel il fallait interpréter une chanson (en anglais), et inventer une chorégraphie. Les enfants ont fait preuve de beaucoup de motivation et de créativité, ce qui leur a valu de finir premiers à ce concours national !

ÉQUITATION

Les élèves de moyenne section et CP se sont rendus 4 matinées au centre équestre de Traize. Ils ont découvert le monde de l'équitation avec différentes activités.



OBSERVATION DE LA FORÊT



La classe de PS/GS s'est rendue plusieurs fois dans la forêt derrière l'école, et ce à différents moments de l'année afin d'observer l'évolution du paysage, des arbres etc accompagnés par Anne-Cécile, de la FNE (France Nature Environnement).

CYCLE VÉLO



Après plusieurs séances d'apprentissage de maîtrise du vélo et autour de la sécurité routière à l'école, les élèves de CP/CE1/CM1 sont partis en randonnée sur une matinée.

Les enfants, répartis en groupes de niveaux, ont fait deux parcours différents sur les routes et chemins autour de l'école, encadrés par les enseignantes, des parents agréés et les moniteurs de Cycl'o Lac.

PERMIS INTERNET

Le 19 octobre, les enfants de CM1 CM2 ont passé leur permis internet.

Leur institutrice Christel Villard les a préparés, l'adjudant-chef DUBUS a supervisé l'examen en prenant le temps d'insister sur tout ce que les enfants avaient le droit de faire ou pas.

La remise du permis a été faite par Madame le Maire, dans la cour, sous un très beau soleil.



ALERTE INCENDIE ET CONFINEMENT



Dans le cadre « prévention incendie », deux exercices d'évacuation des locaux ont eu lieu cette année, l'un pendant le repas le 09 mars et l'autre pendant la classe le 08 octobre.

Les enfants ont bien réagi et se sont rendus dans le calme au lieu de rassemblement prévu, à la grande satisfaction de tout le monde.

Un exercice PPMS « intrusion » a été réalisé le lundi 18 octobre. Le choix effectué a été celui d'un confinement dans les classes. Les élèves ont bien reconnu l'alarme PPMS qui est différente de celle pour l'alerte incendie. Le gendarme présent sur place a pris le temps de discuter avec les élèves d'élémentaire afin d'expliquer le but de ces exercices et d'analyser les réactions des élèves.





2020 - 2021

L'association souhaite être un lien entre l'équipe enseignante, les familles, les intervenants et les partenaires locaux.

Le but de l'association est de favoriser l'épanouissement des enfants au sein de l'école et lors des sorties scolaires, et des enseignantes dans leur fonction en leur permettant de diversifier les apprentissages.

Nous voulons soutenir activement les projets et actions de l'équipe enseignante en réunissant des fonds. L'aide essentielle de parents bénévoles, lors d'actions ou événements conviviaux organisés pour les enfants et les adultes, est la bienvenue. Elle peut être financière, mais donner aussi un peu de son temps libre pour l'organisation, ce qui est précieux pour l'association.

Les projets pédagogiques sont financés en fonction du budget annuel de l'association, en veillant à équilibrer, le mieux possible, les participations entre les classes.

L'équipe enseignante établie en début d'année scolaire un tableau des projets envisagés pour l'année avec une liste de priorités. Si, au cours de l'année, les finances de l'association le permettent, de nouveaux projets peuvent être validés. Nous souhaitons maintenir ce fonctionnement.

Le budget de l'association est bien évidemment dépendant de la réussite des actions et manifestations proposées l'année précédente, et parfois au cours de l'année.

Sans l'investissement de l'association, et l'aide des parents bénévoles, ces sorties scolaires seraient à la charge des familles ou n'auraient pas lieu. En effet, les budgets de l'école et de la mairie ne sont pas illimités.

Les membres se mobilisent toute l'année. Cette année encore, l'association a été obligée de restreindre ses actions avec les difficultés liées au COVID 19. Nous avons dû annuler certains événements majeurs. Nous aiderons l'école et les enfants à organiser un maximum d'événements dans la mesure du possible.

A partir de janvier 2022, plusieurs actions sont prévues jusqu'à la fin de l'année scolaire avec par exemple un « vide ta chambre » en Mars, les brioches en Mai et une fête des amis de l'école fin Juin. Nous restons positifs sur le fait que ses événements puissent se dérouler et espérons vous retrouver nombreux.

Les actions de l'année 2020-2021 :

✓ Chocolats de Noël (Décembre 2020):

Action relativement simple et rapide à mettre en place (organisation rôdée), rapportant des fonds, plaisir des familles d'offrir des chocolats pour les fêtes (importance de la qualité). Cette année nous avons renouvelé les 2 chocolatiers de l'année précédente, la chocolaterie CARPIN de Chazey-Bons et les chocolats Jeff de Bruges, cela a permis aux familles d'avoir le choix avec un artisan chocolatier local. Les bons de commandes ont été répartis moitié moitié entre les deux chocolatiers et le bénéfice a été largement supérieur à 2019. Merci !!

Bénéfices : 1376,90 €

✓ Tombola de Pâques :

Chocolats fabriqués par le Craquelin à Yenne qui a offert une grosse création joliment décorée à faire gagner en gros lot. Pour chaque grille entière vendue 1 paquet de chocolat par enfant. Cette année la tombola contenait plus de 50 lots à gagner avec de beaux cadeaux. Merci à tous, les entreprises et particuliers, de nous avoir aidé à la réussite de cette action.

Bénéfices : 1985 €

✓ Brioches Mai 2021 : Annulé

Comme l'an passé et ayant essayé de trouver une solution, cet événement attendu de tous a malheureusement été annulé en raison des conditions sanitaires. Nous nous donnons rendez-vous en mai 2022 pour faire le plein de Brioches.

Bénéfices : 0 €



Un grand merci à tous les bénévoles pour leur aide précieuse, qui nous ont permis de mettre en place toutes ces actions, dans l'intérêt des élèves de St Jean de Chevelu, sans solliciter sans cesse les familles financièrement. Nous sommes également très reconnaissants envers nos partenaires locaux (Mairie, commerçants, associations...), qui nous facilitent l'organisation et le déroulement des actions.

Merci aux enseignantes de proposer tous ces projets pédagogiques à nos enfants car toutes les écoles ne le font pas. Il ne faut pas oublier que c'est une organisation importante à prévoir et qu'elles prennent sur leur temps personnel quand elles partent plusieurs jours avec les élèves.

Le bureau des amis de l'école vous souhaite une excellente année 2022 !



Patrimoine & Art sacré

Si 2020 a marqué le pas de la fréquentation de notre église, 2021 a retrouvé un bon niveau de visite, comparable à celui de 2019 malgré les aménagements et adaptations nécessaires. Une notoriété plus grande de cette œuvre, le besoin d'évasion suite au confinement, la position privilégiée de l'église à la croisée des sentiers de randonnées... expliquent l'intérêt grandissant pour ces imposantes peintures de Béatrice Signorelli et d'Etienne Voulhox, œuvre contemporaine d'art sacré depuis 1996 au sein de notre église.

En 2021, Arts En Chœur a poursuivi la promotion de cette œuvre unique sur notre territoire. Par les commentaires nécessaires, nous donnons les clés de compréhension et la symbolique de cette œuvre. Les réactions positives nous encouragent dans notre démarche de rendre plus visible encore ce patrimoine si particulier de notre territoire.

Cette œuvre contemporaine, reconnue comme telle par son classement au répertoire départemental des objets mobiliers, suscite intérêt et curiosité auprès des touristes, groupes extérieurs en recherche d'originalité, mais aussi randonneurs, cyclistes... toujours plus nombreux qui sillonnent notre territoire.

En liaison avec l'office de tourisme, la commune et la paroisse nous avons :

- participé à l'animation du canton en juillet et août « *Un été entre Rhône et Dent du Chat* » à laquelle nous proposons une balade commentée entre lacs et montagnes jusqu'au village de Monthoux ainsi qu'une découverte des peintures de l'église ;
- renouvelé nos journées portes ouvertes durant la période estivale du 17 juillet au 14 août, période de fréquentation touristique plus intense ;
- participé aux journées européennes du patrimoine les 18 et 19 septembre, en lien avec la Maison forte de CHAMPROVENT, avec la participation de l'artiste Béatrice SIGNORELLI pour une conférence sur la symbolique de cette œuvre et création de différents tableaux ;
- accueilli plusieurs groupes et notamment l'atelier de peinture AGORA du Bourget du Lac et la commission d'Art Sacré de Haute Savoie ;
- organisé le 4 octobre, en partenariat avec « Les Voix d'Hautecombe » et dans le cadre des avants scènes du festival d'art vocal, le concert à capella du quatuor PADASHTI LISTA.



Ainsi plus de 230 visiteurs ont pu découvrir ou redécouvrir cette œuvre unique, toujours avec étonnement et émerveillement. Nombre de visiteurs déplorent la fermeture de l'église en dehors de nos ouvertures, ainsi un projet est actuellement mené pour la création d'un SAS vitré qui permettrait des ouvertures plus larges. Le 31 mai, la venue sur notre canton de Monsieur Cédric VIAL, sénateur et conseiller régional, a permis d'exposer l'intérêt de cette œuvre et la pertinence de ce projet, en présence également de nos élus locaux.

Lors de son assemblée générale du 27 mai 2021, décision a été prise de renouveler le bureau de notre association, lequel se compose désormais ainsi :

Présidente : Marie Claude MICHAUD,
Vice-président : Jean Marie CARRON,
Secrétaire : Pascal DUPRAZ,
Secrétaire adjoint : Jean Paul VINCENT,
Trésorière : Annie PRAVAZ

Nous tenons à souligner l'action de Jean Marie CARRON porteur de cette création en 1996 devant le conseil municipal de l'époque, qui a initié et créé l'association ARTS EN CHŒUR en 2010 pour faire revivre cette œuvre, président depuis, membre actif vigilant et personne de conviction toujours au service de notre commune et de son patrimoine.

Nous voudrions remercier également Madame le Maire ainsi que nos conseillers départementaux, Mme BARBIER et M. MOIROUD, pour l'aide financière accordée dans le cadre du FDAL, aide qui nous permettra d'amplifier nos actions et activités.

Pour rappel, **Arts En Chœur** a pour mission de :

- préserver l'intégrité et la pérennité de l'œuvre,
- agir pour la médiation de cette œuvre,
- promouvoir et communiquer sur cette œuvre,
- soutenir et accompagner tout projet d'amélioration et de rénovation de l'église.

AGIR pour la protection et la promotion de notre patrimoine local, REJOIGNEZ Arts En Chœur.

Entre amis, en famille... demande de visite privée ou de groupe

Sur notre site artsenchoeur.fr

Office de tourisme de YENNE Tél. 04 79 36 71 54

Jean Marie CARRON Tél. 04 79 36 80 49

Marie Claude MICHAUD Tél. 04 79 36 80 25

Suivre nos événements



Arts en Chœur



Au lendemain du samedi 4 décembre 2021, après 15 jours de travail intensif mais dans la bonne humeur, nous sommes encore dans l'ambiance de notre marché de Noël qui a remporté un vif succès.

Ce succès, nous le devons à tous ceux qui ont participé à sa réalisation : bénévoles, « amis » de l'Ancolie, Mairie, agents communaux, Farou, exposants...



La crise sanitaire nous a privés de nombreux événements festifs animant la commune ; nous tenions donc à maintenir cette journée conviviale.

Le bénéfice permettra l'achat de plantes et de nouvelles structures envisagées pour 2022.

2021



Après l'échec de l'oxydation, le Chat du rond-point est encore reparti pour un relooking aux ateliers municipaux. Il a été pris en main par nos « artistes peintres ».

Le cout de la rénovation totale s'élève à 1457 € partagé entre la commune et l'association (sablage, démontage = 840 € ; peinture = 617 €)



Pour 2022

Nos projets sont en cours de réflexion avec l'équipe actuelle, mais nous pensons toujours à rendre la commune « fleurie », accueillante et harmonieuse.



ACTIVITÉS DU FAROU EN 2021



Samedi 24 avril 2021 – 17^e édition de LA CHATVOYARDE

Malheureusement, à cause de la crise sanitaire, cette manifestation n'a pas pu avoir lieu.

Vendredi 17 Septembre 2021 – Conférence sur les travaux du LYON-TURIN

L'association LE FAROU, en collaboration avec la municipalité, a accueilli Madame BEAUD Josiane, Cheffe de la délégation française de la commission intergouvernementale pour la préparation de la réalisation d'une infrastructure nouvelle entre LYON & TURIN, pour une conférence-débat.



Une cinquantaine de personnes a assisté à cet échange très enrichissant. Nous espérons renouveler cette expérience avec l'avancée des travaux.

Samedi 30 Octobre 2021 – 2e édition de LA CHATVOYARDE Nocturne

Encore une fois, cette manifestation a été annulée pour cause de crise sanitaire.

Samedi 27 Novembre 2021 – 4e Repas dansant

Manifestation annulée pour cause de crise sanitaire.

PRÉVISIONS POUR 2022

Samedi 30 Avril 2022 Matin – 18e édition de LA CHATVOYARDE.

Nous espérons tous pouvoir organiser enfin cette manifestation, nous partirons du Camping des Lacs, pour 2 nouveaux parcours coureurs & un parcours marcheurs.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour plus d'informations.



Samedi 29 Octobre 2022 – 3e édition de LA CHATVOYARDE Nocturne

Les membres de l'association remercient chaleureusement la municipalité ainsi que tous les bénévoles qui nous aident à organiser ces manifestations.

LA DÉFENSE DU CHAT



Saint-Jean de Chevelu (siège social de l'association)

Défense du patrimoine, actions de sensibilisation du public au patrimoine local et organisation de manifestations culturelles.

- **Site de la Maison-Forte de Champrovent** (partie Félix)



Pour sa 10ème édition, l'engouement pour notre événement s'accroît. Les guides, qui n'étaient pas de trop, ont fait découvrir le site et les intérieurs de la bâtisse à plus de 220 visiteurs. Les échanges avec l'équipe de bénévoles sur l'histoire du lieu, son architecture, les techniques de rénovation et les choix des matériaux furent très appréciés.



Cette année petits et grands ont eu la surprise d'écouter le Conteur professionnel Alain Roubaud, mêlé innocemment aux groupes de visiteurs ! Tous ont compris avec délice, un peu tardivement, l'identité de ce curieux visiteur !

Comme l'année dernière, l'ouverture conjointe avec l'association « Arts en Chœur » a permis aux amoureux du patrimoine d'admirer l'œuvre contemporaine de l'église de Saint-Jean de Chevelu ainsi que la maison forte à travers un petit circuit.

Quel succès ! Beaucoup de visites en famille, venues de Saint-Jean ou de Saint-Paul, pour célébrer le patrimoine de proximité.



Intervention impromptue du Conteur professionnel Alain Roubaud .

Nous remercions le ministère de la culture pour son aide logistique (gel hydro-alcoolique et affiches)

Projets pour l'édition 2022 :

- Augmentation du nombre de guides bénévoles.
- Participation de notre conteur acclamé et réclamé.

• Site du Château de la Grande Forêt



Le Château de la Grande Forêt est bien connu des Chevelans. Splendide témoin de notre histoire locale inscrit aux monuments historiques, il était menacé d'une ruine totale et définitive.

Des adhérents de l'association, passionnés de patrimoine, se sont portés acquéreurs pour sauver ce château emblématique.

L'association soutien leur projet porteur d'une dynamique territoriale locale par la valorisation du dernier château savoyard du XIII^{ème} siècle.

Ce sauvetage a été distingué en septembre 2021 par la Fondation Bern, le retenant parmi les 100 projets de Maillage National. Nous remercions la Fondation du patrimoine, notre partenaire historique, qui convaincue par notre démarche, nous soutient activement.

Après l'indispensable mise en sauvegarde du bâtiment l'ouverture au public d'une partie de ce bâti, qui appartient à la mémoire collective, est envisagée.

Les projets d'animation du site seront mis en œuvre par l'association :

- visites guidées
- invitation d'artistes
- conférences
- présentation et mise en valeur du patrimoine immatériel et du savoir-faire exceptionnel de nos artisans
- activités ludiques à l'attention du jeune public
- chantiers écoles

Adhésion :

Gratuite et sans engagement

Mail : ladedenseduchat@gmail.com.

Site web : ladedenseduchat.com

Facebook : m.facebook.com/ladedenseduchat

LES AÎNÉS DE LA DENT DU CHAT

Le Club des Aînés Ruraux est ouvert à toutes les personnes à partir de 50 ans. Le Club se compose environ de 50 personnes, qui sont pour la plupart de St Jean de Chevelu, mais aussi d'Aix les Bains, Yenne, Belley, ...

Faire partie du Club est un moyen d'éviter l'isolement et de s'intégrer à la vie locale. Ils sont nombreux les adhérents qui apportent leur aide à d'autres associations.



C'est aussi, selon la disponibilité de chacun :

Se retrouver chaque mardi après-midi (et chaque vendredi après-midi de novembre à février) pour se distraire, dialoguer, échanger en toute amitié. Les activités sont diverses et non limitatives : cartes, marche, scrabble, boules, ...

La Fédération Départementale propose tout au long de l'année :

- des sorties forme : raquettes, ski de fond, randonnées, ...
- Séjours dans des clubs de vacances, croisières...

Malgré cette année particulière, nous nous sommes quand même retrouvés tout l'été pour jouer aux boules et participer aux activités suivantes :

- **12 août** Nous avons fêté les anniversaires au Lac, pour les 2 dernières années, 22 adhérents étaient concernés :

Pour l'année 2020

Nicole, Annie, Marie,
Jeanine, Bernard et Danielle





Pour 2021

Assis : Gaby, Raymond, Serge,
Monique J

Debout : Gérard N, Gérard G,
Monique R, André, Cathy, Georges
(Naf), Max

- 14 novembre

Concours de belote à la salle des fêtes de St Jean de Chevelu où nous avons accueilli 30 doublettes





- 10 décembre

Repas de fin d'année au Restaurant Le Grillon

Nous espérons pour l'année 2022 pouvoir organiser toutes les manifestations habituelles : loto, concours pétanque Roland Héritier, repas « voiture » au restaurant, rencontre de pétanque avec le Club de Peyrieu, pique-nique au Lac, anniversaires, challenge de pétanque avec la municipalité, concours belote, etc...

Le Club est attentif aux adhérents qui éprouvent des difficultés et qui ne peuvent participer aux activités proposées. Nous nous félicitons de l'engagement de ses membres dans l'animation de la vie communale et dans d'autres associations.

Nous renouvelons nos remerciements à la Municipalité qui nous prête gracieusement le local des associations pour nos rencontres.

Nous serions heureux de vous accueillir en 2022. Par votre présence et vos idées, vous permettrez au Club d'évoluer avec de nouvelles activités, alors n'hésitez pas à pousser la porte.



ÉVÉNEMENTS

NETTOYAGE CITOYEN



Le 05 juin, des Chevelans se sont retrouvés pour parcourir les chemins et routes du village afin de ramasser les déchets qui s'y trouvaient.

NETTOYAGE DES LACS

Le 02 octobre, des représentants du Conservatoire de l'Espace Naturel de Savoie sont venus nettoyer les lacs de St Jean de Chevelu. Madame le Maire, avec l'aide de pêcheurs et de conseillers municipaux, les ont aidés à retirer des palettes qui polluent nos beaux lacs.



CÉRÉMONIES



Commémorations des deux guerres mondiales avec la participation de « Music' Yenne » le 11 novembre.



REPAS ET SPECTACLE DE NOËL

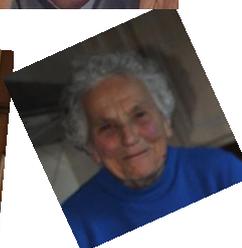
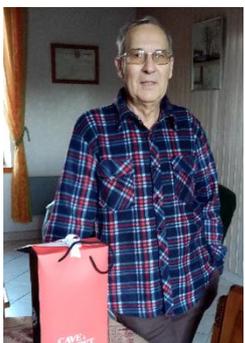


Après le traditionnel repas de Noël servi à la cantine, malgré les restrictions sanitaires, nous avons pu organiser sur deux séances un spectacle pour les enfants.



REMISE DES COLIS DE NOËL

Cette année encore, les conditions sanitaires ne nous ont pas permis d'organiser le repas traditionnel de Noël avec nos aînés, mais Madame le Maire et ses Conseillers ont eu le plaisir de remettre à chacun d'eux un colis.



RALLYE DE L'ÉPINE

Notre commune a accueilli, le 23 octobre le Rallye de l'Épine de l'Avant Pays Savoyard. Il y a eu deux courses, une en journée et l'autre en nocturne.

Le soleil d'automne a permis à de nombreux spectateurs de venir admirer la prouesse des pilotes.



LES CLOCHES DE L'ÉGLISE DE ST JEAN DE CHEVELU



Après la réfection du clocher, les cloches de l'église sonnent de nouveau dans notre commune.

Le 31 mai, suite à la participation financière de la Région, pour la remise en route des cloches de l'église, Virginie Girod, maire de la commune, accompagnée d'élus et de membres de l'Association Arts en Chœur, ont accueilli Cédric Vial, sénateur, élu également à la Région et François Moiroud, Maire de Yenne.

REMISE DE MÉDAILLE À MICHEL JACQUET

Le 14 juillet, au Centre de Secours de Yenne, la « Médaille de la Sécurité Intérieure » Echelon Bronze, a été remise à Michel Jacquet pour ses 38 années de service ainsi que les galons de Commandant.



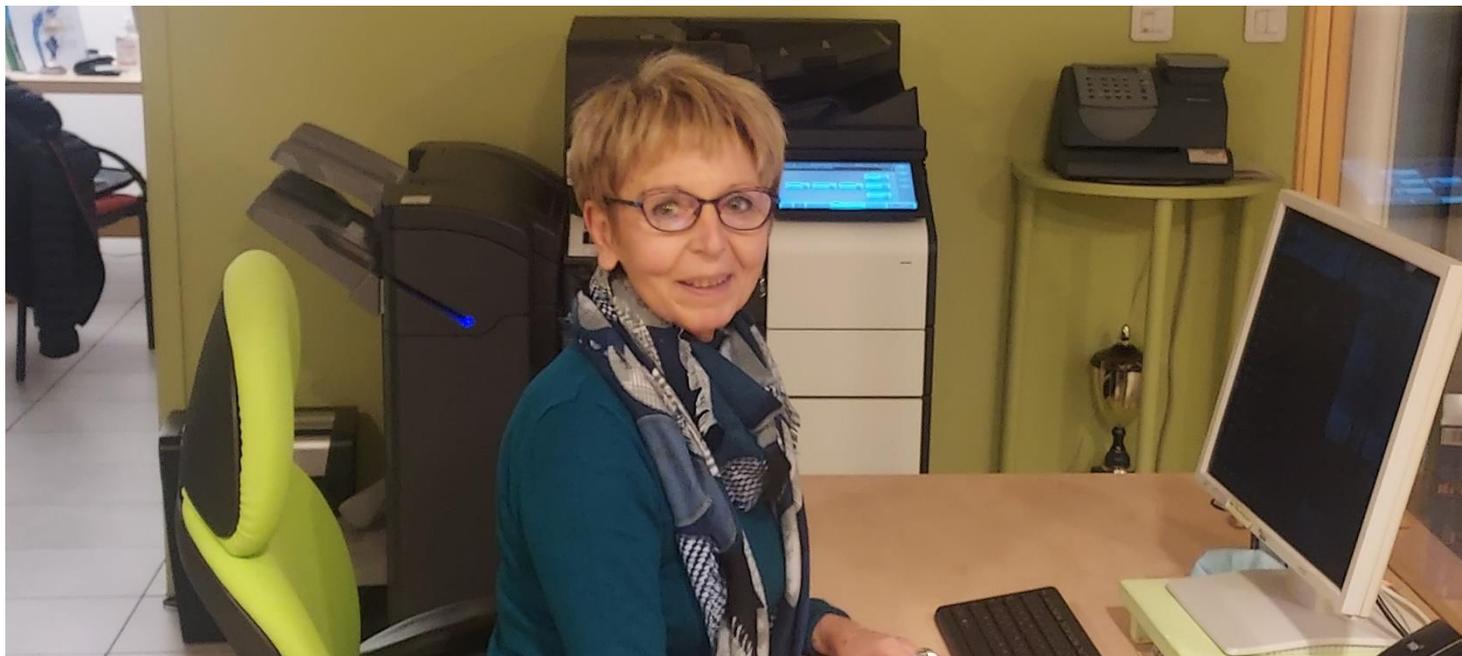
Michel est entré au Centre de Première Intervention (CPI) de St Jean de Chevelu le 1^{er} février 1983.

Il intègre le Centre de Secours de Yenne en 1985 où il devient Sous-Officier en 1986, Officier en 1993 et Chef de Centre de 2001 à 2014.

En 2015 il sera responsable logistique du Bassin Opérationnel de l'Avant Pays Savoyard au grade de Capitaine ou il terminera en tant que Commandant le 31 décembre 2020 pour prendre une retraite bien méritée.



DÉPART DE NOTRE SECRÉTAIRE DE MAIRIE « MARIE-PIERRE RUBOD »



Marie-Pierre Rubod tire sa révérence après 32 ans de bons et loyaux services au sein de la Mairie de St Jean de Chevelu.

C'est une partie de notre histoire communale qui s'en va avec elle, car Marie-Pierre était notre encyclopédie, quand on appuyait sur la lettre « U » elle nous parlait d'Urbanisme, la lettre « B », du Budget etc., elle connaissait tout le monde et tout le monde la connaissait !

On n'a pas fini d'entendre « elle n'est pas là Marie-Pierre ? » mais vous ne pourrez plus dire « je reviendrai quand Marie-Pierre sera là ! » car elle a quitté définitivement son bureau pour une retraite bien méritée !

Ses connaissances, son sens de l'écoute, sa sympathie vont nous manquer ; cependant nous lui souhaitons une belle retraite !

LES DÉCORATIONS DE NOTRE EMPLOYÉ COMMUNAL





Nous avons accroché cette plaque sur le mur à l'entrée de la salle des fêtes.

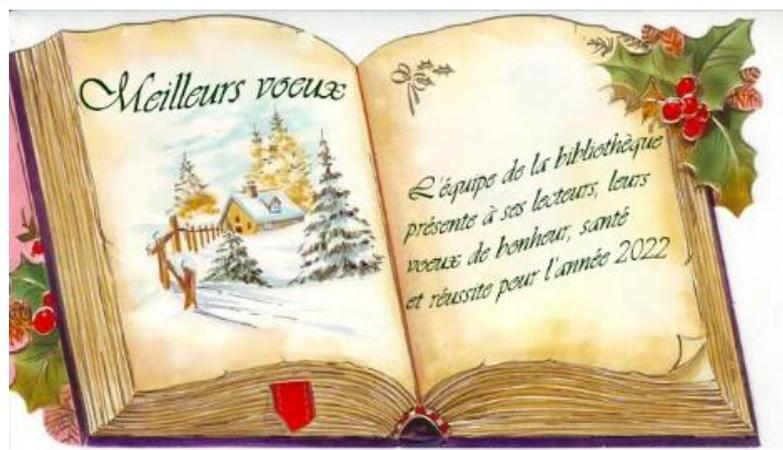
Elle nous a été remise par un généreux donateur, qui l'avait récupéré dans l'ancien local des pompiers, au moment du déménagement (actuellement la bibliothèque).

Cette plaque était située entre la sortie du tunnel (non existant à l'époque) et l'entrée du village... déjà, les villageois se mobilisaient concernant la vitesse... et ce n'était pourtant « que » des vélos...

Bibliothèque Saint-Jean-de-Chevelu

Cette année a encore été bien mouvementée en raison de la pandémie de coronavirus qui s'éternise.

Malgré les contraintes sanitaires vous êtes venus nombreux à la bibliothèque et nous avons même enregistré de nouvelles inscriptions tout au long de l'année.



Le fonds propre de la bibliothèque s'enrichit chaque année de plusieurs ouvrages, tant par des achats de documents neufs grâce à l'allocation octroyée par la mairie que par la générosité des personnes faisant des dons de livres. Qu'elles en soient ici remerciées.

Pour consulter la collection, il suffit de se rendre sur le catalogue en ligne :

http://bibliotheque.saintjeandechévelu.fr/opac_css/

Un mode d'emploi plus détaillé vous est fourni lors de votre inscription à la bibliothèque

L'inscription et les prêts sont gratuits



Tables thématiques



Avec tout ce que je sais
on pourrait faire un livre.
Avec tout ce que je ne sais pas
on pourrait faire une bibliothèque.

Sacha Guitry

Table printemps

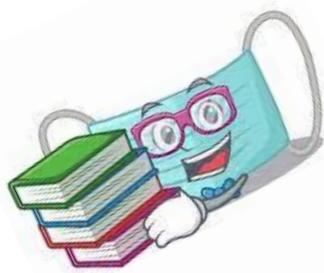


Table les arbres

Ouverture de la bibliothèque

Les lundis de 16h00 à 19h00

Les mercredis de 9h30 à 11h30 et de 16h00 à 18h00

Les fermetures et réouvertures non-programmées (parfois fréquentes en raison de la COVID 19) sont signalées sur le flash info et par mails et téléphone à ceux qui en possèdent.

Renseignements :

Agnès FOURNIER, Cathy MARTHOUD, Christine et Yves PITICCO

Tél : 04 79 36 34 45 durant les jours et heures d'ouverture Mail : biblio.chevelu@orange.fr

Vous disposez de temps libre et aimeriez participer au fonctionnement et à l'animation de la bibliothèque ? Rejoignez l'équipe !



LA PIETA



Le Musée-Château d'Annecy présente une exposition autour des représentations sculptées des Vierges de Piété réalisées par des ateliers savoyards à la fin du Moyen Âge. La Vierge de Piété, ou Pietà, constitue un sujet artistique majeur de l'iconographie chrétienne qui se répand dans l'Europe du XV^e siècle.

Ce thème douloureux représente la Vierge, tenant sur ses genoux le corps de son fils descendu de la croix. Un ensemble exceptionnel d'œuvres est rassemblé pour la première fois. Déclinant un modèle formel commun et présentant une riche polychromie, ce groupe de Pietà permet d'étudier l'organisation des ateliers de sculpteurs et de mettre en évidence la diffusion des pratiques et des savoir-faire à travers le territoire.

Certaines sculptures ont fait l'objet d'études en laboratoire dans le cadre du programme PATRIMALP porté par l'Université de Grenoble. Une application numérique 3D spécialement conçue pour l'exposition permet d'appréhender des techniques parfois complexes et de s'initier aux analyses scientifiques, faisant ainsi se confronter les points de vue de l'historien, de l'historien d'art et du scientifique.



La piéta de Monthoux dans sa chapelle



A travers une trentaine de pièces remarquables (sculptures, mais aussi vitrail, gravures, manuscrits et textiles) le visiteur est sensibilisé à la manière dont ces œuvres étaient conçues pour être perçues par les fidèles et découvre une part importante de la richesse artistique du territoire savoyard à la fin du Moyen Âge.

Jusqu'au 14 mars 2022 - Musée d'Annecy

(source : <http://musees.annecy.fr/Musee-Chateau/Nos-expositions-passees/Pieta>) Michel CHALANSONNET



Son parcours touristique : rappelez-vous, elle a déjà fait une halte au même endroit à Annecy il y a un an, où, malheureusement elle est restée bien sagement à l'abri des regards, car la crise sanitaire commençait... Nous l'avons récupéré au printemps 2021... pour mieux repartir courant novembre...



L'emballage



Sa position, à gauche, dans la chapelle de Monthoux



Des moments partagés Un bout de chemin fait ensemble.

C'est ce que propose le Réseau Échange Solidarité en Avant Pays Savoyard « RESA » avec ses bénévoles qui se rendent au domicile des personnes âgées qui se sentent seules.

Une présence, des échanges, quelques pas faits ensemble, tout ce qui fait la richesse d'une rencontre. Quelques moments de répit, une aide qui rassure ceux qui sont aux côtés de leurs proches en perte d'autonomie.

Les conseils sanitaires en vigueur ont un peu compliqué cette dynamique mais n'ont pas réussi à l'arrêter !

Le Forum « **Avancer avec l'âge : Accepter d'être aidé** » a pu se tenir le 4 Octobre 2021 à Novalaise. RESA s'est bien investi dans cette 2^{ème} édition. La troupe théâtrale et les tables rondes ont su mettre en lumière les réalités de cette dernière étape de la vie.



De nouveaux bénévoles ont rejoint le réseau, ce qui va permettre d'organiser la 8^{ème} session de formation de 3 jours cet automne 2021 et de pouvoir répondre aux nouvelles demandes d'intervention. Un nouvel élan pour l'association RESA qui a vu le jour il y a 15 ans.

RESA en chiffre en 2021

- 39 personnes visitées en 2021
- 43 Bénévoles formés
- 63 Adhérents

N'hésitez pas à nous contacter,
à visiter notre site pour plus de renseignements
ou encore venir nous rejoindre

Contact : Association RESA
Maison de la Vie locale - Place de la Résistance
73520 LA BRIDOIRE
Mail : asso.resa@gmail.com
☎ : 04 76 31 82 42 ou 04 76 31 18 12
Site : www.asso-resa73.com

Œufs brouillés à la tomme de Savoie

1 cuillère à café de noix muscade
80 g de tomme de Savoie râpée
Crème fraîche
80 g de beurre
8 œufs



Battez les œufs en omelette, salez poivrez, râpez un peu de noix de muscade, mélangez. Versez cette préparation dans une casserole beurrée et placée au bain marie. Faites cuire en remuant sans arrêt avec une cuillère en bois en incorporant au fur et à mesure le beurre.
Lorsque la préparation est bien crémeuse, ajoutez la tomme de Savoie râpée et la crème fraîche sans cesser de remuer.
Servez aussitôt accompagné de crozets au beurre.

Diots au vin blanc

- 8 diots
 - 75 cl de vin blanc de Savoie
 - 2 oignons
 - 2 cuillères à soupe de farine
 - Beurre
-
- Faites revenir les diots dans une cocotte avec du beurre jusqu'à ce que les saucisses soient bien colorées sur toutes les faces. Réservez-les.
 - Dans la cocotte, faites revenir les oignons émincés. Ajoutez la farine, mélangez puis mouillez avec le vin blanc.
 - Disposez les diots sur le lit d'oignons et faites cuire à couvert durant environ 45 minutes.

